

Portail de l'église de Besse

Bulletin Municipal Juillet 2014 Commune de Besse

Le mot du maire

Chères Bessoises, Chers Bessois,

La nouvelle équipe municipale est désormais en place jusqu'en 2020, grâce à la confiance renouvelée des habitants. Nous vous en remercions.

Lors de notre tournée pré-électorale, nous avons bien pris en compte vos différentes remarques et demandes; nous mettrons tout en œuvre pour répondre favorablement à vos attentes.

Vous recevrez deux bulletins municipaux dans l'année semblables à celui-ci. Le premier vous est adressé ce jour, le second le sera fin décembre. Nous espérons ainsi mieux communiquer avec vous.

Toujours dans un souci de mieux vous écouter, sachez que la mairie de Besse est ouverte à toutes et à tous, tous les mercredis et vendredis après-midi, de 14h à 17h. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à nous appeler au 05.53.29.93.42

En vous remerciant une nouvelle fois de votre confiance, sachez que mon équipe et moi-même serons les garants des intérêts de la commune.

Francis Malvy Maire de Besse



Regard sur le semestre écoulé

Quelques festivités

- La traditionnelle belote s'est déroulée le vendredi 4 avril ;
- Le loto, le 13 avril;
- Le repas des chasseurs le 19 avril ;

Mariage

Samedi 7 juin, mariage à la Mairie, de Laurance Bonnet et de Hervé Louis Gras (famille de Besse au Colombier)



Naissances

Une petite fille est née le 21 avril 2014 : Louanne Ambre Laurent Rougier (de Jean-Philippe Laurent et de Vanessa Coralie Rougier). Résidents à Leymail.

Un petit garçon est né le 26 fevriér 2014 :Lucas Beauvais. (de Sandrine Lavignerie et de Jonathan Beauvais). Résidents à L'Aiguillou

Elections municipales et européennes

Elles ont eu lieu respectivement les 23 mars et 25 mai. Concernant les municipales, sur 169 électeurs inscrits, 141 ont voté et on a compté 138 suffrages exprimés. Une fois encore, la participation des Bessois a été supérieure à la moyenne nationale.

Quant aux Européennes , la participation n'a pas dépassé 56% mais est toujours nettement supérieure à la moyenne nationale



Besse a eu la tristesse de perdre Madame Cazabon, notre ancienne institutrice et secrétaire de Mairie, le 15 juin 2014. Une messe sera dite à son attention le mercredi 9 juillet à 15H dans l'église de Besse †

Les évènements (à venir)

Gastronomie Bessoise

Le restaurant 'La Bessoulière' a rouvert ses portes à notre grande joie, pendant le weekend de Pentecôte. Vous pouvez en profiter tous les jours sauf le lundi.



Exposition

Mr. et Mme Vangerde du Sorbier vous proposent de visiter l'exposition des minéraux et fossiles ainsi que de l'herbier, qu'ils ont préparée pour vous à la Mairie. Ouverture : mercredi et vendredi après midi



Marchés des producteurs

Un marché est organisé chaque vendredi à partir de 19 heures, du 11 juillet au 29 août



Mariage

Samedi 12 juillet, l'église de Besse, accueillera le mariage de Olivia Rorpach et de Martin Turck, à 17 heures.



Plantation du mai

Dimanche 27 Juillet

9h30 Alain Lacotte, Maisonneuve 11h30 Pascal Prunis, L'aiguillou

Samedi 2 Août

9h30 Harriët Kappen, Pouchou 11h30 Alix Rorpach, Veyrines 14h30 Didier Curat, La Laysse 16h30 Jean-Louis Nicolinni, Le Pourqueyrol 18h00 Eric Mezergues, La Française

Dimanche 3 Août

9h30 Francis Malvy, Le Château de Besse 11h30 Plantation du mai communal suivi d'un repas pour la commune

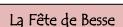


Concerts

La chorale de Villefranche viendra chanter dans l'église de Besse **mercredi le 2 juillet à 20h30**. Entrée gratuite / participation au chapeau.

Dimanche 17 août à 21 heures, dans l'église de Besse, le concert traditionnel organisé par la famille Mazeau, avec leurs amis de Paris. Entrée gratuite / participation au chapeau.

Vendredi 5 septembre, à 20h30, le pianiste concertiste international F. Pinel revient pour un nouveau concert dans l'église de Besse, autour de Debussy et de Ravel. Prix des places : 12€ (adultes), 6€ (12 – 16 ans), gratuit en dessous de 12 ans.



Samedi 16 août

Avec le méchoui du soir et deux bals en soirée.

Dimanche 17 août

Le vide grenier (toute la journée)

La messe chantée à 11 heures

Concours de pétanque 14h30

21 heures le concert de la famille Mazeau

Lundi soir, 18 août,

20h30 un dîner pour les habitants et les bénévoles de la commune de Besse

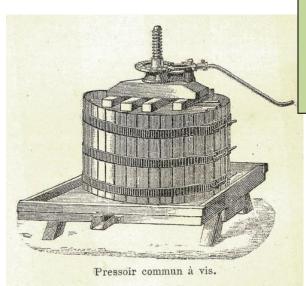
Cérémonie du 11 novembre 10h00

Elle prendra une importance particulière en cette année du centenaire de la Grande Guerre, et aura pour cadre notre Monument aux Morts de Besse.



Bal du cidre

11 novembre châtaignes grillées / jus de pommes dans la salle des fêtes à Besse. Avec l'orchestre Gerard Gouny (gratuit pour les habitants de la commune)





Arbre de Noël en décembre

Les actions de la Mairie

- Au cours du semestre écoulé le toit de l'ancien préau a été entièrement refait et une ouverture pratiquée dans le mur Nord, prélude à d'autres aménagements liés à la Halle.
- Le terrain des peupliers est en cours d'assainissement grâce à la captation des eaux pluviales des toitures de la Mairie et du préau. Un épandage de castine permettra, en outre, d'offrir un terrain sec aux producteurs lors des marchés du vendredi.
- Défibrillateur : la formation des bénévoles a pris du retard en raison de l'absence de volontaires dans certaines communes. Elle sera néanmoins assurée à Besse prochainement. Les intéressés seront convoqués individuellement.
- La boîte aux lettres
 A l'occasion des élections municipales les candidats ont rencontré la plupart des
 habitants de la commune. Certains ont émis des suggestions, des critiques, des
 demandes. La Mairie a donc décidé de mettre à votre disposition une boîte aux
 lettres pour recueillir toutes vos suggestions et vous remercie de personnaliser votre
 courrier afin de pouvoir y répondre.
- Un panneau d'information sera installé au centre du village (près de l'église). D'un côté vous trouverez un historique du village de Besse, ainsi qu'un plan de l'église renseignant sur les différentes périodes de construction. De l'autre côté seront indiquées toutes les coordonnées des entreprises, des artisans, des chambres d'hôtes et des gîtes de la commune de Besse. Si vous souhaitez figurer sur ce panneau, merci de nous faire parvenir vos coordonnées au plus tard le 30 juillet 2014.
- Les habitants qui ne peuvent pas recevoir « Internet » ont la possibilité de bénéficier d'une aide du conseil général et de la mairie pour l'installation d'une parabole.

Des changements importants

- Les nouveaux taux d'imposition adoptés par le conseil municipal. Vous allez constater un changement sur votre feuille d'imposition. Le pourcentage de la part communale est en augmentation mais compensé par une baisse de la part communautaire. Ceci est le résultat de la fusion des communautés de communes. Le résultat étant cependant que la somme globale dont vous devrez vous acquitter est sans aucune augmentation.
- La communauté des communes Domme / Villefranche du Périgord a remplacé la communauté du Pays du Châtaignier. Une des conséquences est que les communes ont repris le contrôle sur le fonctionnement de l'Office de Tourisme, de la voirie et de la gestion du périscolaire. Cela explique les nouveaux taux d'imposition communale.
- Carte de la commune / terrain à bâtir.
 L'enquête publique est engagée. Le commissaire enquêteur visitera à trois reprises notre commune. Vous pouvez vous renseigner à la mairie en consultant les affiches.

Tableaux divers:

Vous trouverez, en annexe, les tableaux suivants :

- Fiche de prêt de divers matériels à la disposition des habitants de la commune ;
- Tableau des commissions municipales ;
- Tableau des coordonnées des élus.